

Conseil d'école n°1 - Procès-verbal

Date: mardi 3 novembre 2020 à 18h

Présents: M. MARTY (maire de Martiel), M. VILLAIN (conseiller municipal de Martiel), Mme TUFFERY, Mme COURNEDE, Mme PUGNET, Mme MARTY (représentants des parents d'élèves titulaires) ; Mme COUYBES, Mr FRAYSSSE (représentants des parents d'élèves suppléants) Mmes LONJOU, COSTES, VERDILHAN, M. RAMOND (enseignants) ; Mme RAYNAL (enseignante et directrice de l'école)

Excusées : Mme DESSAUX (enseignante) Mme COPPO (représentante des parents d'élèves titulaires) Mme COURTECUISSÉ (conseillère municipale St Jean de Laur) Mme BLAQUIE (DDEN) Mme MORALES (Déléguée de parents suppléante), représentants des mairies de Salvagnac Cajarc et de Laramière

Point sur la reprise du 2 novembre :

Nouveau protocole :

Un nouveau protocole est entré en vigueur dès la rentrée du 2 novembre. Des changements ont été appliqués à l'école afin d'éviter au maximum les brassages entre classe et les attroupements trop nombreux:

- entrées et sorties des élèves : Chaque classe possède la sienne. Ce sont les mêmes qui avaient été mises en place lors des différentes reprises de l'an passé.
- les récréations : elles sont échelonnées dans le temps afin que les élèves puissent disposer d'un maximum de place. 2 classes sortent ensemble de 10h15/10h30 ; 2 autres de 10h30/ 10h45 et la classe de maternelle sort seule avec l'île aux enfants à 10h45.
- 5 zones de cours ont été installées pour le temps de la pause méridienne, temps où les enfants se retrouvent à un moment tous dans la cour.
- chaque classe à ses propres toilettes.
- cantine : les enfants sont par groupe de 4 ou 5 à table et sont toujours à la même place (un employé a été rajouté pour aider sur le temps de pause méridienne pour la durée du confinement)
- les parents des petites sections ne rentrent plus pour amener les enfants, ils les remettent à leur enseignant sauf pour les enfants de l'île aux enfants.

Plan Vigipirate :

Le plan Vigipirate a été renforcé. Nous sommes actuellement en *Urgence Attentat* (lecture de la fiche de consignes de sécurité dans les établissements)

Hommage au professeur Samuel PATY :

Il a été effectué dans les classes et une minute de silence a été observée par tous les élèves et professeurs à 11h.

1. Effectifs

L'effectif est actuellement de 105 élèves en baisse par rapport à l'année précédente (l'année précédente nous avons fini à 112 élèves). Les effectifs de cette année sont les suivants :

| PS/MS/GS | | | CP/GS | | CE1/CE2 | | CE2/CM1 | | CM1/CM2 | |
|----------|----|----|-------|----|---------|-----|---------|-----|---------|-----|
| 25 | | | 21 | | 21 | | 19 | | 19 | |
| PS | MS | GS | GS | CP | CE1 | CE2 | CE2 | CM1 | CM1 | CM2 |
| 11 | 10 | 4 | 7 | 14 | 16 | 5 | 10 | 9 | 4 | 15 |

Remarques de Mr Le Maire : la baisse des effectifs est assez générale dans les campagnes.

2. Élections des délégués de parents d'élèves

Suite à l'élection du vendredi 9 octobre la liste de 5 candidats titulaires et 3 suppléants présentée a été élue dans son ensemble. Le vote est en baisse par rapport à l'année dernière (45 votes contre 54 en 2019). En raison des règles d'hygiène à respecter le vote a été fait par correspondance. Il est demandé au conseil d'école de voter pour que le vote se fasse chaque année par correspondance.

Voté à la majorité.

3. Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école est approuvé et voté sans aucune modification par rapport à l'année précédente.

4. Sécurité

Deux exercices incendie seront organisés dans l'année. Le premier a été fait le 6 octobre. Tout s'est bien déroulé, tous les enfants et adultes de l'école se sont regroupés dans le calme en 5 minutes environ.

Trois exercices PPMS seront proposés cette année:

- le PPMS attentat/intrusion a été réalisé le 13 octobre 2020 (demande de Mme la DASEN). Le type de scénario était évacuation silencieuse sauf pour la classe de maternelle qui doit rester confinée. Des problèmes ont été rencontrés quant au signal d'alarme utilisé (le portable) afin de communiquer entre les deux parties de l'école. Il faudrait envisager un moyen de communication pour pouvoir propager le signal à toutes les classes sans déplacement. La Mairie a établi un devis pour un système d'alarme spécifique à l'intrusion. Un dossier a été rempli et envoyé auprès de l'Etat qui propose un financement de matériel dans le cadre de la sécurisation anti-attentat. Des verrous ont été installés sur les portes des classes, dans le cas où l'on devrait se confiner. Chaque classe a reçu ses propres consignes de confinement.

- il sera réalisé un autre exercice attentat/ intrusion au cours de l'année.

- PPMS Risques majeurs (tempête, chute de véhicule dans la cour ou accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses) avec confinement sera réalisé au cours de cette année. Le signal dans ce cas là est l'utilisation de la corne de brume. Le confinement est actuellement à réaliser dans la salle de cantine.

- Registre RGPD (règlement général sur la protection des données): l'obligation à tout DASEN de tenir à jour un registre des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans les écoles de son département. Ce registre est complété au niveau de l'école et transmis à l'IEN. Aucun site internet utilisé à l'école n'a besoin de donnée personnelle.

- lecture du Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels (DUER) En tant qu'employeur, la loi impose d'évaluer les risques qui existent dans l'école en matière de santé et de sécurité des usagers.

5. Dispositifs d'aides

Rappel des dispositifs existants :

- activités pédagogiques complémentaires APC : 12h à 12h30 classe de CE/CM et de 12h45 à 13h15 pour les classe de GS/CP avec à partir de cette année l'obligation de travailler sur les fondamentaux en français et mathématiques. A lieu deux fois par semaine. Il a été demandé une autorisation pour l'année afin de pouvoir prendre chaque enfant qui en a besoin dès qu'il le faut.

- stages de remise à niveau sont proposés durant les vacances scolaires.

- PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) c'est un plan d'actions individualisées mis en place pour chaque élève qui rencontre des difficultés dans sa scolarité. Il peut être mis en place également pour l'élève qui risque de ne pas maîtriser le niveau suffisant du socle de connaissances et de compétences.,

- PAP (plan d'accompagnement personnalisé) c'est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui s'adresse aux élèves du premier comme du second degré qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages et pour lesquels des aménagements et adaptations sont nécessaires.

- PAI (troubles médicaux).

Présentation du RASED : enseignants spécialisés et psychologue scolaire qui proposent des bilans pour des enfants en difficulté sur proposition de l'enseignant avec autorisation des parents au préalable.

6. Coopérative scolaire

Un appel à cotisation a été fait vers les parents en début d'année et ceux qui le souhaitent peuvent encore verser leur cotisation à la coopérative. Les enseignants souhaitent d'ores et déjà remercier les familles car leur participation importante permettra de disposer d'un budget permettant à la coopérative de financer des projets et achats pour les classes (à ce jour 7071,3 euros). Le budget est élevé dû au confinement de mars. Il est en projet d'acheter du matériel de sport pour le renouveler.

7. Projets

Cette année est une année de présentation d'un spectacle commun à toute l'école. Nous devons rencontrer Camille APARISSI qui doit nous faire une proposition de spectacle, mêlant le chant, la danse et le théâtre. Nous réfléchissons aussi sur le lieu de retransmission du spectacle.

Pour le reste de l'année : projets de participation aux prix de incorruptibles (situation de vote du livre qu'ils ont préféré) , recevoir un illustrateur de Livre-Franche (juste avant les vacances de pâques), participation avec l'OCCE à des débats philo pour les classes de Mmes LONJOU et COSTES (CE2, CM1, CM2) et projet « j'ai la pêche » pour la classe de Mme VERDILHAN. Pour la classe de Mme Costes : projet liaison CM2-6^{ème} avec le professeur de chant, suivi par une demi journée d'insertion au collège.

Un spectacle a été proposé aux GS, MS, PS et aux enfants de l'île aux enfants. Ce spectacle intitulé « Little pitchoum » a été proposé par la compagnie « pause musicale » dirigée par Pascale CHAUVAC (intervenante artistique qui a déjà collaboré avec les classes de maternelles en 2019). Il sera suivi de 3 interventions pour ces enfants autour des instruments de musiques et des chants du monde. Cela est très adapté aux petits. Ce projet constituera la première étape du parcours d'éducation artistique et culturelle. Coût : 475 euros.

Semaine du goût proposée par la cantine : thème des épices.

Le module natation est reconduit pour les classes de CE2, CM1, CM2. Il concerne 43 élèves. 10 séances (le jeudi matin de 10h15 à 10h55) qui débutent le 15 avril et qui se termine le 24 juin. Cette année les entrées sont payantes (2,60 euros/entrée) ce qui fait un coût d'environ 1118 euros pour les entrées. A cela il faut rajouter le bus soit environ 1000 euros.

Un projet en EPS et activités physiques est prévu sur toute l'année avec Nathalie DARLES PARAYRE, éducatrice sportif pour toutes les classes. Les activités proposées sont des activités très peu pratiquées en club. L'objectif de ces interventions est de faire découvrir des nouveaux sports aux enfants. Chaque classe a choisi parmi une liste, 5 sports à pratiquer réparti sur chaque période.

Les interventions sont gratuites. Elle interviendra tous les lundis.

Une sortie a été réalisée avec l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Martiel. Mr Francis POULET a proposé une visite guidée du village de Martiel. A la suite de cela, les élèves ont fabriqué des panneaux pour respecter les dolmens (l'idée avait été amorcée l'année dernière). Certains dessins vont faire partie d'un montage qui sera affiché sur un panneau à l'entrée du sentier des dolmens. La totalité des dessins réalisés seront conservés par ailleurs sous une autre forme.

8. Accompagnement aux devoirs / service civique

La demande de service civique a été retenue par le rectorat. A ce jour, nous n'avons aucune candidature.

L'accompagnement aux devoirs est momentanément interrompu en raison du contexte sanitaire. Juste avant le premier confinement 23 enfants concernés (pas tous là le même soir) et une quinzaine de bénévoles. On pouvait accueillir tous les enfants qui en avaient fait la demande. Cela créait du lien.

50% des intervenants d'origine étaient partant à nouveau, mais au vu du risque d'importer la maladie au sein de l'école ou de la transporter dans leur foyer, il a été choisi de ne pas activer pour l'instant cet accompagnement.

9. Questions posées par les représentantes des parents d'élèves

Pas de remontée de questions.

10. Remarques des représentants des communes :

Projet de la commune

Projet de rénovation énergétique : isolation par l'extérieur, chauffage, vitres, volets...(autour de 400 000 euros). Travaux qui seront faits en partie sur les temps où les enfants sont à l'école.

Objectifs : améliorer le confort des enfants, des enseignants et des personnels au sein de l'école. Sur le plan de la consommation énergétique en chauffage, on devrait gagner autour de 40%.

Réunion de planification des travaux (qui devraient commencer en début d'année prochaine).

Une concertation aura lieu en début de projet de toutes les personnes concernées (enseignants, des parents d'élèves, de l'APE...) afin de participer à la réflexion sur ce que l'on doit faire, et les choix à faire.

Explication de l'île aux enfants

Système de garderie pour accueillir des enfants de 2 ans qui sont dans l'école mais pas dans la classe. On leur propose des activités. Ils intègrent la classe de maternelle sur les temps de motricité et sur les projets mis en place (ex : spectacle...). Permet d'endiguer la fuite de parents dans des écoles accueillant les 2 ans et de créer un premier lien avec les camarades et l'enseignante de la classe de maternelle. Les remontées à l'heure actuelle sont excellentes.

11- Intervention de l'APE :

Les finances sont autour de 7000 euros puisqu'il n'y a pas eu de voyage scolaire.

Vont être proposés les chocolats de Noël.

Salle réservée pour le loto début février, mais à suivre au vu du contexte.

Fin de séance à 20h

La directrice



Le secrétaire

